



Formulaire d'adhésion et autorisations

Pièces à fournir

Lors de l'inscription, merci de vous munir des pièces suivantes :

- ☐ Dernier avis d'imposition (pour les inscriptions enfants).
- ☐ Le présent document signé.

Règlement intérieur

Je soussigné(e),, certifie avoir lu le règlement intérieur et en accepte les conditions.

Le/...../.....

À

Signature de l'élève

(précédé de la mention lu et approuvé)

Signature du responsable légal

(précédé de la mention lu et approuvé)

Droit à l'image

Je soussigné(e),, adhérent(e) de l'OCL ou représentant(e) légal du mineur, autorise à l'OCL la publication d'images de moi ou mon enfant qui auront été prises lors de sa participation aux activités de l'OCL sur tout support de communication, d'information relatif à la promotion de ses activités (presse, site, affichages, ...)

Le/...../.....

À

Signature de l'adhérent.e du responsable légal

(précédé de la mention lu et approuvé)



Informations pratiques & engagement de l'adhérent.e

Vos canaux de communication privilégiés

Afin de vous transmettre les informations de l'OCL de manière simple et adaptée à vos habitudes, quels sont les moyens de communication que vous consultez le plus facilement ?

Plusieurs choix possibles.

- ☐ **E-mail**
- ☐ **SMS**
- ☐ **WhatsApp**
- ☐ **Téléphone**
- ☐ **Accueil / secrétariat de l'OCL**

Canal à privilégier pour les informations importantes :

- ☐ **E-mail**
- ☐ **SMS**
- ☐ **WhatsApp**
- ☐ **Téléphone**
- ☐ **Autre : _____**

Engagement de l'adhérent.e & élève

— ABSENCES & PRÉVENANCE

En cas d'absence, nous vous remercions de prévenir l'enseignant.e ou le secrétariat de l'OCL, dans la mesure du possible avant le début du cours.

Les absences d'un.e élève ne donnent pas automatiquement lieu à un remboursement ou à une réduction de cotisation.

Pour les cours des enfants et des mineur.es, merci de nous signaler toute absence afin de nous permettre d'assurer un suivi des effectifs et une bonne organisation des cours.

— COURS MANQUÉS & RATTRAPAGE

Les cours manqués du fait de l'élève ne donnent pas systématiquement lieu à un cours de rattrapage.

Un rattrapage peut être proposé exceptionnellement, en fonction des possibilités de l'atelier, de l'âge de l'élève et de l'organisation de l'enseignant.e.

En cas d'annulation d'un cours par l'OCL, l'association mettra en place, dans la mesure du possible, une solution de remplacement ou de rattrapage.

— PONCTUALITÉ & VIE DANS L'OCL

Nous comptons sur chacun pour respecter les horaires des cours et permettre leur bon déroulement.

Les participants sont invités à prendre soin des locaux, du matériel et des espaces mis à leur disposition, ainsi qu'à respecter les autres élèves, les enseignants.es et les bénévoles de l'association.

Pour les enfants mineurs, les parents ou responsables légaux veillent à leur arrivée et à leur départ des lieux, selon les modalités communiquées par l'OCL.

— ANNULATION & REMBOURSEMENT

Toute demande d'annulation ou de modification d'inscription doit être adressée au secrétariat de l'OCL.

Après le début des activités, l'abandon d'un cours à l'initiative de l'adhérent.e ne donne pas automatiquement droit au remboursement. Les éventuelles situations particulières sont étudiées par l'association selon les conditions d'inscription en vigueur.